

## Fonds G.A. 1832 de créances mondiales

### Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds G.A. 1832 de créances mondiales.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans*

*chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le revenu courant et à procurer des gains en capital modérés. Le Fonds investit surtout dans des obligations de sociétés de premier ordre, libellées en devises et très diversifiées sur le plan des secteurs, des émetteurs et des pays.

Le Fonds tente d'atteindre son objectif de placement en investissant la plus grande partie de son actif dans un portefeuille diversifié de titres de sociétés à revenu fixe et à échéance variée.

Outre les titres de sociétés à revenu fixe, le Fonds peut notamment investir dans des titres d'entités souveraines, d'organismes gouvernementaux et d'organismes supranationaux, dans des émissions de sociétés de deuxième ordre, des titres et des

instruments émis par des pays émergents ou qui leur sont liés économiquement et des actions ordinaires ou privilégiées.

Le Fonds peut utiliser des dérivés, tels des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, aux fins suivantes :

- se couvrir contre la chute du cours des titres, des marchés des capitaux, des taux de change et des taux d'intérêt;
- acquérir une exposition à des titres, à des marchés des capitaux et à des devises;
- chercher à obtenir une exposition aux titres dans lesquels il investit principalement, en concluant une série de contrats d'achat et de vente ou à l'aide d'autres méthodes d'investissement comme les rachats sur le marché et les conventions de rachat de titres.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

## Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »), les parts de série I du Fonds ont généré un rendement total de 7,5 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges.

Au cours de la même période, le rendement de l'indice Bloomberg U.S. Credit Index (en CAD, couvert), indice de référence général du Fonds, a été de 7,2 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 60 % de l'indice Bloomberg du crédit américain (en dollars canadiens, couvert) et à 40 % de l'indice Bloomberg des obligations mondiales agrégées (en dollars canadiens, couvert), a affiché un rendement de 6,8 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons inclus une comparaison avec cet indice mixte pour vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Au premier trimestre de 2023, l'économie mondiale a montré des signes de ralentissement dans un contexte d'instabilité dans le secteur de la finance et de ralentissement de l'inflation. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (« Fed ») a relevé le taux des fonds fédéraux de 50 points de base au cours du trimestre et a réduit les attentes de nouvelles hausses. Les grandes banques centrales mondiales ont emboîté le pas. Le sentiment de risque s'est amélioré malgré l'effondrement de SVB Financial Group et la fusion de Credit Suisse Group AG avec UBS Group AG.

Au deuxième trimestre, le sentiment de risque est resté solide malgré les inquiétudes concernant le plafond de la dette américaine et le resserrement général des écarts de crédit (la différence de rendement entre les obligations d'entreprise et les obligations d'État). La Fed a relevé son taux des fonds fédéraux de 25 points de base supplémentaires avant de suspendre temporairement d'autres hausses. Parallèlement, les banques centrales mondiales de la plupart des marchés développés ont maintenu des prévisions plus restrictives en réponse à la forte inflation.

Les données économiques ont été étonnamment robustes au troisième trimestre de 2023, ce qui a ravivé les craintes selon lesquelles les taux d'intérêt mondiaux devraient demeurer plus élevés pendant encore longtemps. Les rendements réels ont ainsi atteint des niveaux inégalés depuis 2008-9. La Fed a une fois de plus relevé son taux des fonds fédéraux (encore de 25 points de base) et les banques centrales des pays développés ont généralement maintenu leur politique restrictive.

Au cours du quatrième trimestre, le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a été volatil, dépassant le seuil de 5 % en octobre pour la première fois depuis 2007. Toutefois, des signes de modération de l'inflation et de décélération de la croissance économique ont entraîné une baisse de 45 points de base du rendement des obligations du Trésor à 10 ans, qui s'est établi à 3,88 %, en raison du ton plus conciliant de la Fed et de ses prévisions de baisse du taux des fonds fédéraux en 2024. Le marché des obligations mondiales a enregistré son plus grand rebond sur deux mois depuis plus de trente ans.

Le Fonds a affiché un rendement supérieur à l'indice de référence mixte en raison de sa durée financière aux États-Unis (une mesure du risque de taux d'intérêt) et de ses placements titrisés.

La durée financière inférieure du Fonds a contribué au rendement, les taux d'intérêt ayant augmenté au cours de la période. En particulier, la durée financière du Fonds en dollars américains, en livres sterling et en dollars australiens a contribué au rendement, les taux ayant rebondi au quatrième trimestre. Les placements titrisés dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles d'agences ont contribué au rendement, compte tenu de leurs écarts favorables et de leurs avantages sur le plan de la valeur relative. L'exposition tactique aux titres de créance de marchés émergents externes, en particulier ceux de Macao, a également contribué au rendement, ces titres ont affiché un rendement supérieur.

En revanche, l'exposition du Fonds aux titres de créance de marchés émergents locaux a nuí à son rendement, ces titres ont affiché un rendement inférieur. En particulier, une sélection de positions de durée financière sur les marchés émergents, notamment en Chine, a pesé sur le rendement dans un contexte de volatilité géopolitique. Le positionnement du Fonds dans les obligations de sociétés de qualité supérieure, particulièrement dans le secteur des industries, a nuí au rendement, car les écarts de taux se sont resserrés. L'exposition au yen japonais a également été réduite en raison de la dépréciation de la monnaie.

Au cours de la période, de nouvelles positions dans les services bancaires et les services financiers diversifiés ont été ajoutées au Fonds, le principal marché du secteur de la finance ayant

rouvert en raison de la stabilité accrue et de l'amélioration de la confiance des investisseurs dans ce secteur. L'exposition du Fonds aux pipelines a été accrue, car le secteur a profité d'un contexte de prix de l'énergie favorable. L'exposition aux dépenses de consommation captives a été réduite en raison des risques croissants de récession.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 1 355,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 942,7 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des rachats nets de 484,1 millions de dollars et par des gains sur les placements de 71,7 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Le Fonds peut verser de temps à autre des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

## Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même

façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

## Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

## Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$) <sup>1)</sup>

| Actif net, à l'ouverture de la période | Augmentation (diminution) liée aux activités |                   |                                |                               |   | Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup> | Distributions |                  |                          |                                       | Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup> |       |
|--|--|-------------------|--------------------------------|-------------------------------|---|--|---------------|------------------|--------------------------|---------------------------------------|---|-------|
|  | Total des revenus                            | Total des charges | Gains réalisés pour la période | Gains latents pour la période | Revenus nets de placement (hors dividendes) |  | Dividendes    | Gains en capital | Remboursement de capital | Total des distributions <sup>3)</sup> |   |       |
| Pour la période close le               |  |                   |                                |                               |   |  |               |                  |                          |                                       |   |       |
| <b>Série I</b>                         |  |                   |                                |                               |   |  |               |                  |                          |                                       |   |       |
| 31 déc. 2023                           | 8,32   | 0,34              | (0,01)                         | (0,71)                        | 0,87  | 0,49   | (0,32)        | —                | —                        | —                                     | (0,32)  | 8,61  |
| 31 déc. 2022                           | 9,99   | 0,30              | (0,00)                         | (0,80)                        | (0,86)                                      | (1,36)   | (0,31)        | —                | —                        | —                                     | (0,31)  | 8,32  |
| 31 déc. 2021                           | 10,41  | 0,26              | (0,00)                         | 0,06                          | (0,44)                                      | (0,12)   | (0,24)        | —                | (0,06)                   | —                                     | (0,30)  | 9,99  |
| 31 déc. 2020                           | 10,16  | 0,32              | (0,01)                         | 0,36                          | 0,22  | 0,89   | (0,14)        | (0,34)           | (0,01)                   | —                                     | (0,49)  | 10,41 |
| 31 déc. 2019                           | 9,32   | 0,41              | (0,01)                         | 0,12                          | 0,70  | 1,22   | —             | (0,37)           | —                        | —                                     | (0,37)  | 10,16 |

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

## Ratios et données supplémentaires

| Aux            | Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup> | Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup> | Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup> | RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup> | Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup> | Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup> | Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup> |
|----------------|--|--|--|---|--|--|--|
| <b>Série I</b> |  |  |  |   |  |  |  |
| 31 déc. 2023   | 942 693  | 109 521 278                                  | 0,07   | 0,07  | 0,00   | 91,08  | 8,61   |
| 31 déc. 2022   | 1 355 089  | 162 943 605                                  | 0,05   | 0,05  | 0,00   | 112,57   | 8,32   |
| 31 déc. 2021   | 1 594 089  | 159 531 640                                  | 0,05   | 0,05  | 0,00   | 78,39  | 9,99   |
| 31 déc. 2020   | 1 625 445  | 156 114 534                                  | 0,05   | 0,05  | 0,00   | 142,10   | 10,41  |
| 31 déc. 2019   | 409 236  | 40 265 788                                   | 0,05   | 0,05  | 0,00   | 126,04   | 10,16  |

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le gestionnaire ne peut facturer au Fonds des frais de gestion payables par le Fonds à l'égard des parts de série I. Les frais de gestion sont négociables entre le porteur de parts et le gestionnaire, et payés directement au second par le premier.

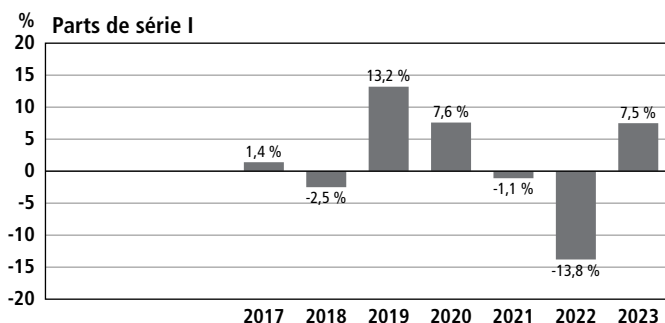
## Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.

## Parts de série I



## Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

|  |   | Un an | Trois ans | Cinq ans | Dix ans | Depuis l'établissement |
|--|---|-------|-----------|----------|---------|------------------------|
| <b>Série I</b>                                       | % | 7,5   | -2,9      | 2,2      | -       | 1,4                    |
| Indice de référence mixte*                           | % | 6,8   | -2,9      | 1,0      | -       | 1,3                    |
| Indice Bloomberg U.S. Credit Index (en CAD, couvert) | % | 7,2   | -3,7      | 1,8      | -       | 1,7                    |

\* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 60 % de l'indice Bloomberg U.S. Credit Index (en CAD, couvert) et à 40 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (en CAD, couvert).

## Description des indices

Indice Bloomberg U.S. Credit Index (en CAD, couvert) – Cet indice mesure les marchés des obligations d'entreprises et d'État de qualité supérieure, libellées en dollars américains, à taux fixe et imposables. Il est composé de l'indice des sociétés américaines et d'une composante hors sociétés qui comprend des agences non américaines, des entités souveraines, des entités supranationales et des autorités locales.

Indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (en CAD) – Cet indice est une mesure des marchés mondiaux de la dette à taux fixe de qualité supérieure. L'indice comprend des bons du Trésor, des titres liés à des gouvernements et à des entreprises et des obligations à taux fixe titrisées d'émetteurs des marchés développés et émergents.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles

peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com), dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

| Par pays / région                       | % de la valeur liquidative <sup>1)</sup> |
|---|--|
| États-Unis                              | 71,8                                     |
| Royaume-Uni                             | 4,6                                      |
| Canada                                  | 3,9                                      |
| Australie                               | 2,4                                      |
| Japon                                   | 1,8                                      |
| Suisse                                  | 1,5                                      |
| France                                  | 1,4                                      |
| Autres éléments d'actif (de passif) net | 1,2                                      |
| Allemagne                               | 1,1                                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,1                                      |
| Italie                                  | 1,0                                      |
| Irlande                                 | 0,9                                      |
| Obligations supranationales             | 0,9                                      |
| Pays-Bas                                | 0,6                                      |
| Espagne                                 | 0,6                                      |
| Afrique du Sud                          | 0,5                                      |
| Bésil                                   | 0,4                                      |
| Îles Caïmans                            | 0,4                                      |
| Belgique                                | 0,4                                      |
| Chine                                   | 0,4                                      |
| Luxembourg                              | 0,4                                      |
| Mexique                                 | 0,4                                      |
| Arabie saoudite                         | 0,4                                      |
| Danemark                                | 0,3                                      |
| Norvège                                 | 0,3                                      |
| Suède                                   | 0,3                                      |
| Îles Vierges britanniques               | 0,3                                      |
| Bermudes                                | 0,2                                      |
| Singapour                               | 0,2                                      |
| Chili                                   | 0,1                                      |
| Hong Kong                               | 0,1                                      |
| Inde                                    | 0,1                                      |

## 25 principaux titres en portefeuille

| Émetteur  | % de la valeur liquidative <sup>1)</sup> |
|---|--|
| Obligations du Trésor des États-Unis, coupons détachés, 0,00 %, 15 août 2041                  | 2,2                                      |
| Obligations du Trésor des États-Unis, 2,50 %, 15 févr. 2046                                   | 2,1                                      |
| Fannie Mae Pool, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2053  | 1,1                                      |
| Province de Québec, 1,90 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2030  | 1,1                                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 1,1                                      |
| Freddie Mac Pool, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> janv. 2053  | 1,0                                      |
| Freddie Mac Pool, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2053  | 1,0                                      |
| Trésor des États-Unis, obligations, 1,88 %, 15 nov. 2051                                      | 1,0                                      |
| Trésor des États-Unis, 1,38 %, 15 août 2050   | 1,0                                      |
| GAIF Bond Issuer Pty Ltd., remb. par antic., 1,90 %, 14 déc. 2028                             | 1,0                                      |
| Province d'Ontario, 2,05 %, 2 juin 2030   | 0,9                                      |
| HSBC Holdings PLC, remb. par antic., 1,59 %, 24 mai 2027                                      | 0,9                                      |
| Arizona Public Service Co, remb. par antic., 2,60 %, 15 août 2029                             | 0,9                                      |
| Goldman Sachs Group Inc., The, remb. par antic., 1,25 %, 7 févr. 2029                         | 0,9                                      |
| Trésor des États-Unis, obligations indexées sur l'inflation, 0,75 %, 15 févr. 2045            | 0,8                                      |
| JPMorgan Chase & Co., remb. par antic., 4,57 %, 14 juin 2030                                  | 0,8                                      |
| Freddie Mac Pool, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2052   | 0,8                                      |
| Fannie Mae Pool, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> oct. 2052  | 0,8                                      |
| BAMLL Commercial Mortgage Securities Trust, 2021-JACX, 1,15 %, 15 sept. 2038                  | 0,7                                      |
| Freddie Mac Pool, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> juill. 2053   | 0,7                                      |
| Amgen Inc., remb. par antic., 5,60 %, 2 mars 2043   | 0,7                                      |
| Venture Global LNG Inc., remb. par antic., 8,13 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028                  | 0,7                                      |
| Crown Castle International Corporation, remb. par antic., 3,30 %, 1 <sup>er</sup> juill. 2030 | 0,7                                      |
| Verus Securitization Trust, 2021-8, A1, remb. par antic., 1,82 %, 25 nov. 2066                | 0,6                                      |
| Freddie Mac Pool, 4,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2053   | 0,6                                      |

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.